



Communication importante sur la rougeole à l'intention des étudiants adultes qui partagent le batiment de l'école le jour

Depuis avril 2011, une épidémie de rougeole sévit au Québec. On compte plus **de 750 cas jusqu'à maintenant, dont les deux tiers sont survenus en milieu scolaire**. Il s'agit de la plus importante épidémie de rougeole dans l'ensemble des Amériques depuis 2002.

La rougeole est une maladie grave et très contagieuse qui s'attrape en respirant le même air qu'une personne malade. La rougeole donne une forte fièvre, le nez qui coule, des yeux rouges et larmoyants, de la toux, puis des boutons rouges sur le corps.

La rougeole peut occasionner des complications importantes, comme une infection des poumons (pneumonie) ou du cerveau (encéphalite).

Campagne de vaccination

Le réseau de la santé, en collaboration avec le réseau scolaire, entreprend une campagne de vaccination dans **toutes les écoles québécoises. La vaccination demeure le moyen le plus efficace de se protéger contre la rougeole.**

L'objectif est de vacciner les élèves, les étudiants et les intervenants de l'école qui n'ont pas reçu les doses de vaccin requises ou qui ne possèdent pas de preuve de vaccination (carnet ou autre). Sauf exception, la vaccination débutera dans les écoles à compter de janvier 2012.

Le nombre de gens vaccinés est actuellement insuffisant pour empêcher la circulation de la rougeole. On ne peut pas alors se fier à la vaccination des autres pour éviter de l'attraper. Au moins un enfant sur dix au Québec risque de contracter la rougeole, puis de la transmettre aux autres élèves, ou encore aux bébés qui sont trop jeunes pour être vaccinés, aux femmes enceintes ou aux personnes qui ont certaines conditions médicales et qui ne peuvent pas recevoir le vaccin.

Qui est protégé ?

Une personne est considérée comme protégée si elle est :

- née en 1980 ou après et qu'elle a reçu deux doses de vaccin contre la rougeole après l'âge d'un an ;
- née entre 1970 et 1979 et qu'elle a reçu une dose de vaccin contre la rougeole après l'âge d'un an ;
- née avant 1970, même si elle n'a reçu aucune dose de vaccin contre la rougeole.

Communication importante sur la rougeole à l'intention des étudiants adultes qui partagent le batiment de l'école le jour

Pas de nouvelle, bonne nouvelle!

Seules les personnes qui ne sont pas adéquatement vaccinées ou pour qui on ne possède pas de preuve valide de vaccination seront contactées. Si c'est votre cas, vous recevrez une demande de preuve vaccinale. Le vaccin sera offert à l'école.

En cas d'écllosion

S'il y a un cas de rougeole à l'école, les élèves, les étudiants et les intervenants et non protégés pourraient être retirés temporairement.

Si vous attrapez la rougeole, restez à la maison et consultez Info Santé.

Pour avoir plus d'information sur la rougeole, le vaccin et la campagne menée dans les écoles, vous pouvez consulter le site www.msss.gouv.qc.ca/rougeole ou téléphoner à Info Santé 8-1-1.

Le directeur de santé publique,



Richard Lessard, M.D.